



Espace
de réflexion éthique
Pays de la Loire

4^{ème} journée
de l'Espace de réflexion éthique
des Pays de la Loire

mardi 25 juin 2019 | Palais des Congrès
9h00 - 17h00 | LE MANS

Argumentaire

Si l'Intelligence Artificielle (IA) fait depuis longtemps partie de l'univers de la science-fiction, elle est désormais présente dans notre vie quotidienne et suscite autant de craintes que d'espoirs. Dans le domaine du soin et de l'accompagnement, notamment grâce aux données massives (Big Data), les perspectives de l'IA sont très prometteuses : prédiction du risque de maladie, augmentation des capacités de diagnostic, aide à la décision médicale, personnalisation de la prise en charge, progression de la recherche, ...

Il est pourtant difficile aujourd'hui d'anticiper ou d'évaluer les impacts scientifiques, sociétaux et éthiques du développement de l'IA et de nombreuses questions restent en suspens.

Quel paramétrage pour les machines d'aide à la décision médicale : individuel, collectif, économique, social, ... ? Quelles protections pour les données de santé dont la confidentialité doit être garantie, mais dont la mise à disposition et le partage sont essentiels pour alimenter les banques de données ? Quelles réflexions éthiques sur le droit et la liberté d'accès, la commercialisation, la sécurité, le secret médical qui entourent l'usage de ces données personnelles ? Quelle formation pour les futurs professionnels du soin et de l'accompagnement face aux défis de l'IA en santé ?

Comment concilier le recours à l'IA avec l'exigence de transparence, d'impartialité et d'équité ? Quelle place pour l'empathie ou la sollicitude dans les algorithmes utilisés en IA ? L'IA peut-elle réduire ou au contraire accroître les inégalités sociales en santé ? Comment réussir à concilier l'information, le consentement libre et éclairé des personnes accompagnées, soignées et le développement de l'IA ? ...

Au-delà des progrès médicaux évidents, la valorisation dans le soin des machines « intelligentes » constitue un véritable défi pour le droit, car les règles en vigueur pourraient se révéler inadaptées ou insuffisantes pour encadrer cette nouvelle réalité. Par exemple, faut-il considérer les robots autonomes les plus sophistiqués comme de véritables personnes juridiques ou comme des instruments entre les mains d'acteurs humains ?

La 4^{ème} journée régionale de l'EREPL propose d'interroger sans tabous la place de l'IA dans le soin et l'accompagnement en la confrontant à différentes pratiques, à différents regards de professionnels et d'usagers.